

Edito de Daniel Panetto : "Le Conseil national du commerce, travaux en cours"

lun 05/06/2023 - 14:38



Chères consoeurs, chers confrères,

Le Conseil national du commerce (CNC) a été créé pour représenter les différents acteurs du commerce et faciliter leurs relations entre eux et avec les administrations. Il est placé sous l'égide du ministère chargé des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme. C'est une enceinte de dialogue et de construction au sein de laquelle la Confédération des Commerçants de France (CDF) et Culture Presse portent la voix et défendent les intérêts des commerces de proximité comme les nôtres.

Les travaux viennent de commencer et vont durer plusieurs mois. Après une première réunion de lancement, des groupes de travail ont été constitués autour de cinq grandes thématiques.

La transition environnementale d'abord, pour traiter des sujets de la décarbonation, de la consommation durable, de la traçabilité des produits et de la gestion des déchets.

Seconde thématique, la simplification et la compétitivité, avec les questions des freins au commerce physique, des baux commerciaux et de la simplification de la vie des entreprises et des commerçants.

Autre thématique, celle de l'innovation et de la transformation numérique, qui aborde les questions de la maîtrise et de la protection des données, des politiques d'accompagnement des TPE/PME dans la transition numérique, de la visibilité, de l'image et de la promotion du commerce...

La quatrième thématique porte sur les commerces dans les territoires. Nous y traiterons des politiques locales du commerce, des transports et de la logistique urbaine, de la transformation du commerce physique, de la gestion du foncier commercial et des zones à faibles émissions.

Enfin, dernière thématique, celle des ressources humaines, afin de préparer les compétences aux besoins du commerce d'aujourd'hui et de demain.

Chacun le voit, les sujets à traiter sont multiples et stratégiques. Ils nous concernent tous, indirectement ou très directement. Avec la CDF, nous sommes et serons vigilants à ce que les spécificités et les besoins de nos commerces soient pris en compte.